

CSE – Présider et collaborer avec le CSE - Fonctionnement du Comité Social Economique

Présider et collaborer avec le Comité Social de votre entreprise : Un rôle essentiel permettant d'établir un dialogue social constructif. Pour y parvenir il est nécessaire de bien connaître les missions et le fonctionnement du CSE.

Article L2315-23

Le comité social et économique est doté de la personnalité civile et gère son patrimoine. Il est présidé par l'employeur ou son représentant, assisté éventuellement de trois collaborateurs qui ont voix consultative.

Le comité désigne, parmi ses membres titulaires, un secrétaire et un trésorier.

🔗 Tarif

🔗 Programmation

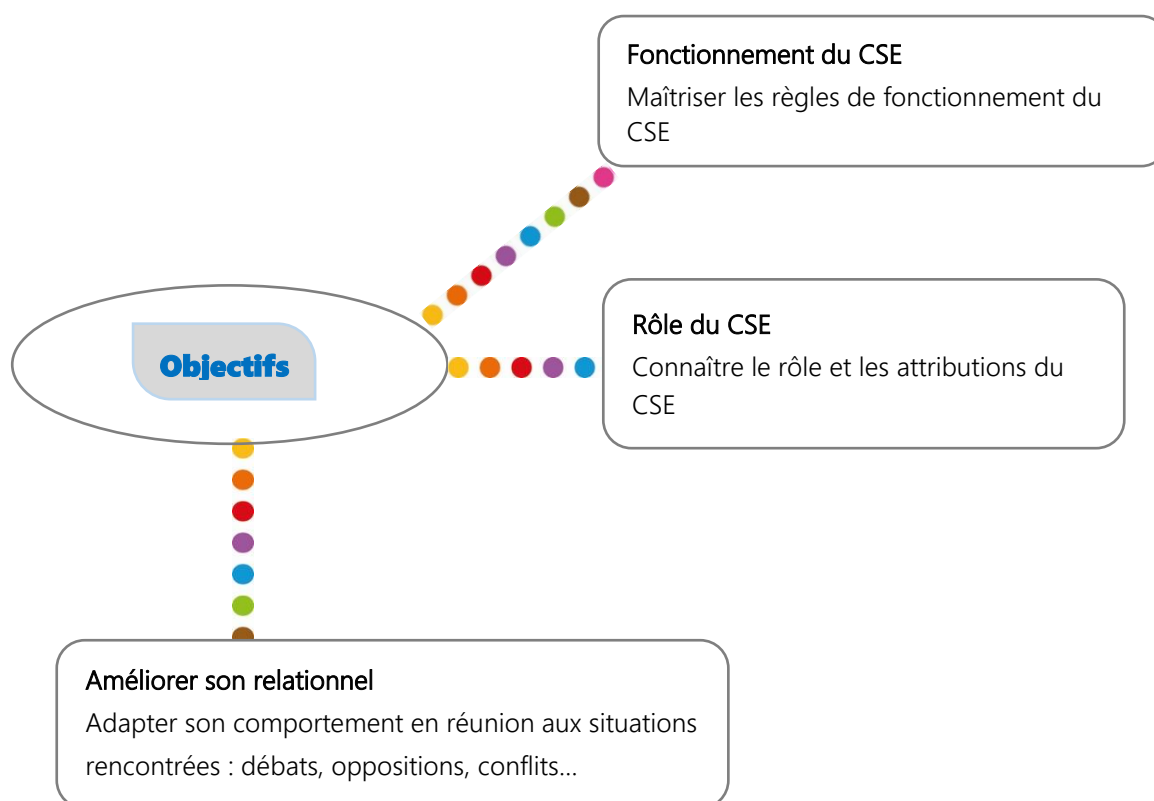
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Durée : **7H**

Format pédagogique : **Présentiel / Distanciel / mixte - 4/6 personnes**

Public : **Direction, RH, ARH, Assistant(e) de direction, toute personne amenée à interagir avec le CSE**

Prérequis : **Aucun prérequis**





Contenu de la formation

Présentation

- Introduction
- Présentation du cadre des ordonnances, de ses objectifs et des impacts attendus

Fonctionnement du CSE

- Composition
- Fonctions et attributions générales
- Mise en place et périodicité des réunions
- Ordre du jour
- Procès-verbal

Moyens des élus

- Crédit d'heure
- Déplacements
- Locaux
- Règlement intérieur
- BDES (Base de Données Economique et Sociale)

Missions générales du CSE

- Réclamations individuelles et collectives
- Trois grandes consultations récurrentes du CSE
- Consultations ponctuelles de CSE
- Rôle économique du CSE
- Négociation en entreprise
- Activités sociales et culturelles

Missions de santé sécurité

- Présentation des missions en matière de santé et sécurité
- Missions d'étude, d'investigation et d'analyse
- Missions en matière de RPS
- Commission santé et sécurité

Mieux collaborer aux réunions

- Adapter son comportement aux situations : débats, interruptions, objections, conflits
- Eviter la dispersion et recentrer les débats
- Reformuler et synthétiser pour clarifier les échanges

Pédagogie

Méthode

Les mises en situations sont adaptées en fonction du public, de l'entreprise, et des zones d'apprentissage des participants dans la mesure du possible (afin de répondre au mieux aux besoins individuels de chacun des participants).



Notre formateur s'adaptera aux attentes des apprenants, leurs habitudes et les outils mis à disposition et permettra des interactions entre les participants afin de rendre les ateliers pédagogiques plus attractifs et dynamiques.

Outils

- Support pédagogique Powerpoint
- CODIT
- Films INRS
- Sites ANACT, ARACT, INRS, Légifrance...
- Jurisprudence

Documents de l'entreprise à fournir à FORMAFRANCE si possible avant la formation :

FORMAFRANCE est soumis à un devoir de confidentialité

- ✓ 4 derniers PV de réunion CSE + 4 ordres du jour
- ✓ Dernier programme PAPRIACT et rapport annuel de prévention des risques (possibilité de le visualiser en salle de formation)
- ✓ Inventaire des accidents et des Incidents au cours des 12 derniers mois
- ✓ Liste des maladies professionnelles déclarées au cours des 3 dernières années.
- ✓ La fiche d'entreprise du médecin du travail

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Une attestation de formation collective sera remise à l'issue de la formation.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap
- ✓ Théorique : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur (Nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir)

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Encadrement : Formateurs spécialisés CSE – selon profil de l'établissement : Ingénieur HSE –Diplômé Droit du travail / IPRP, Ingénieur spécialisé sites industriels (ICPE à Autorisation & SEVESO 3...)